

L'emploi des immigrés

article mis en ligne le 29/11/2012

voir le dossier sur le site du gouvernement :

<http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2012-077.pdf>

En 2011, 10% des personnes de 15 à 64 ans sont immigrées, soit 4 millions. Ce chiffre était de 8,6% en 2003. La part des femmes parmi les immigrés en âge de travailler, 53,1 % en 2011, s'est très sensiblement accrue depuis 2003 (50,7 %, soit +2,4 points).

Les 5 pays d'origine des 15-64 ans

570 000 Maroc, 520 000 Algérie, 480 000 Portugal, 210 000 Turquie, 150 000 Tunisie

Les diplômes possédés (2011)

En %	Non immigrés	immigrés
Diplômes supérieurs	29,5	17
Diplômes secondaires	44	25,2

En %	Non immigrés	Immigrés	UE	Maghreb	Afrique sub-saharienne
Peu diplômés	32	57,1	46	58	47

Participation au marché du travail

La situation des hommes immigrés est proche des hommes non immigrés, mais pour les femmes immigrées la situation est différente. En 2011, 78,5 % des hommes et 58,6 % des femmes immigrés âgés de 15 à 64 ans sont présents sur le marché du travail, en emploi ou au chômage selon les critères internationaux définis par le BIT contre respectivement 74,4 % et 67,0 % des non immigrés

Taux de chômage 2011

Non immigrés	8,5
Immigrés	16,3
Femmes immigrées	17,8
De l'UE	8
Maghreb	23
Afrique SubSaharienne	22
Autres	16

Type de contrats

Quelle que soit la région d'origine, l'emploi des immigrés est plus souvent à temps partiel et en situation de sous-emploi que celui des non immigrés

Taux de temps partiel

	Hommes	femmes
Non immigrés	6,4	29,4
Immigrés	8	35,7

Contrat temporaire

Non immigrés	13,2
Immigrés	16,

Une « ségrégation professionnelle » élevée

Part des immigrés dans ces emplois : (34,7 % des employées de maison sont des immigrées)

Employés de maison	34,7
Gardiennage et sécurité	28,9
Ouvriers qualifiés bâtiment	27,1
Ouvriers qualifiés TP	21,6
Ouvriers qualifiés TP	19,4
Employés maîtrise hôtellerie restauration	19,4
OQ textile cuir	19
Patrons et cadres cafés restaurants	17,7
Cuisiniers	16,4
Agents d'entretien	15,3
Aides à domicile	14,2

Les enfants d'immigrés

Alors que les enfants d'immigrés d'Europe du Sud ont le même taux d'emploi, 82%, cinq ans après leur sortie du système éducatif que celui des enfants de descendants de natifs de France, les enfants d'immigrés nés en France de père ou de mère nord africain ont un taux de seulement 61%. Un tiers des enfants issus de l'immigration africaine a connu au moins deux ans de chômage avant de décrocher un emploi, alors que les descendants de natifs de France sont bien moins nombreux dans ce cas.

Les descendants d'immigrés d'Afrique ont des parcours de formation plus courts et donc des niveaux de qualification très bas. Un tiers n'a pas de diplôme, sinon le brevet. Les pères sont souvent chômeurs ou retraités, les mères sont nombreuses à ne pas avoir travaillé. Ce qui joue sur leur environnement social et l'image de leurs parents. Ces jeunes ne bénéficient pas d'un réseau de relations sociales qui puisse les aider à s'orienter et trouver un emploi. Par ailleurs, les discriminations continuent d'exister. La prise en compte de l'origine sociale ou du lieu de résidence permet d'expliquer 60% de l'écart de taux d'emploi entre descendants d'immigrés d'Afrique et de natifs.

Mais si les facteurs comme le niveau de diplôme, l'origine sociale, le lieu de résidence expliquent au moins 60% de l'écart entre taux d'emploi, il reste un écart à ce jour inexpliqué.